



**FRANCE
KARATÉ**

CRITÈRES DE SÉLECTION

**CHAMPIONNATS DU MONDE CADETS,
JUNIORS, ESPOIRS (U21)**

Bielsko-Biala (Pologne) | 14 au 18 octobre 2026

CRITÈRES DE SÉLECTION - INDIVIDUELS COMBAT U21

Le championnat du monde Espoirs (U21) constitue **l'événement majeur** de la saison sportive 2025-2026 : il participe au **rayonnement international de la France**.

La **catégorie U21** est charnière dans la pratique du karaté de haut niveau, située entre les catégories Jeunes et Élite.

OBJECTIF :

A l'issue de la compétition, la France doit se classer dans le top 3 mondial au nombre des médailles obtenues.

La sélection aux championnats du Monde se fera en 2 phases :

1 - L'intégration au collectif de préparation et d'entraînement

2 - Sélection finale des titulaires de l'équipe de France

1. Intégration au collectif d'entraînement

Le parcours de sélection pour intégrer le collectif de préparation et d'entraînement U-21 prend en compte l'ensemble des résultats sportifs durant la saison 2025-2026.

Deux athlètes par catégories de poids seront sélectionnés. Une hiérarchie sera établie en fonction des résultats obtenus par chacun.

Les critères permettant d'établir ce classement sont par ordre d'importance :

- Les championnats de France senior 2026 (Intégration automatique du ou de la Championne)

La concurrence internationale montre que de nombreux compétiteurs de cette catégorie d'âge alimentent le collectif des équipes seniors. Cette intégration se fait soit pour les rencontres par équipes, soit pour participer au circuit du K1 et aux séries A de la WKF, soit pour représenter leur nation dans les compétitions individuelles.

- Les championnats de France U-21 2026
- Les championnats d'Europe U-21 (Intégration automatique des médaillées)

L'intégration des sportifs sera établie en tenant compte des points obtenus pour chacune des compétitions citées ci-dessus. **Les compétiteurs qui obtiendront le plus de points seront intégrés.**

Championnats de France senior :

Or 5 points, **Argent** 3 points, **Bronze** 2 points

Championnats de France U-21 :

Or 2 points, **Argent** 1,5 points, **Bronze** 1 point

En cas d'égalité, un regard sera porté sur les résultats réalisés lors :

- La Coupe de France senior 2025
- L'Open de France 2025

2. Sélection des titulaires de l'Équipe de France

La sélection finale sera établie en prenant en compte **la performance, l'investissement et le comportement des athlètes** sur l'ensemble des stages et compétitions de préparation (et/ou de sélection).

Le directeur des Équipes de France proposera au Directeur technique national la liste des sportifs qui représenteront la France lors des Championnats du monde en Pologne, avant une annonce courant septembre 2026.

CRITÈRES DE SÉLECTION - COMBAT CADET - JUNIOR :

Les championnats du Monde **cadets/juniors** en Pologne constituent pour l'ensemble de la Direction Technique Nationale, **l'événement sportif majeur** de la saison sportive 2025-2026.

Ce championnat de référence internationale est une étape importante dans le parcours vers le haut niveau et la préparation des futures équipes seniors.

La volonté de la DTN est de placer les Equipes de France jeune dans le **Top 5 mondial** et de faire partie des nations ayant remporté le plus de médailles.

Les objectifs étant désormais définis, voici la présentation des critères de sélection visant à identifier les athlètes présentant le meilleur potentiel de performance internationale à moyen et long terme.

La sélection aux championnats du Monde se fera en 2 phases :

1 - L'intégration au collectif de préparation et d'entraînement

2 - Sélection finale des titulaires de l'équipe de France

1. Intégration au collectif d'entraînement

Le parcours de sélection pour intégrer le collectif de préparation et d'entraînement prend en compte l'ensemble des résultats sportifs durant la saison 2025-2026, en mettant en avant la régularité des résultats.

1 sportif(ve) par catégorie sera sélectionné(e) pour intégrer ce collectif.

Cette sélection se fera à l'issue du système de qualification suivant :

Répartition des points :

OR	5 points
Argent	3 points
Bronze	1 point

COMBAT CADET

Championnat de France cadet : coef 3

Championnat de France Junior : coef 2

Championnat d'Europe 2026 : coef 1

COMBAT JUNIOR

Championnat de France junior : coef 3

Championnat de France senior : coef 2

Championnat de France espoir : coef 2

Championnat d'Europe 2026 : coef 1

Les compétiteurs qui obtiendront le plus de points à l'issue des événements ci-dessus, seront intégrés au collectif de préparation et d'entraînement.

En cas **d'égalité**, une analyse conjointe du Directeur des Équipes de France et du responsable du collectif sera réalisée, prenant en compte l'ensemble des échéances nationales 2025-2026 (Open de France et Coupe de France inclus). Cette analyse permettra d'évaluer les parcours des sportifs concernés. L'athlète présentant alors le **profil le plus adapté au niveau international** sera **intégré au collectif de préparation**.

Profil basé sur :

- Panel technique
- Panel technico-tactique
- Aptitude physique
- Comportement

Attention :

A - Une catégorie pourra également être laissée vacante si le Directeur des Équipes de France et le responsable du collectif estiment que le niveau national de la catégorie n'est pas suffisamment performant.

B - Dans chaque catégorie, un(e) 2^{ème} athlète sera identifié(e), réalisant sa préparation au sein de sa structure personnelle. Il ou elle pourra être appelé(e) à remplacer un athlète :

Soit à la suite de l'exclusion du titulaire pour des problèmes de comportement et le non-respect de la charte des Équipes de France.

Soit à la suite de l'arrêt ou de l'abandon du titulaire pour des raisons médicales, validées par le médecin des Équipes de France (blessure nécessitant un arrêt trop long, empêchant une préparation optimale et donc l'incapacité de participer aux Championnats du monde).

Attention, passé le mois de septembre, aucun remplacement ne sera réalisé.

2 - Sélection finale des titulaires représentant l'Équipe de France aux championnats du Monde

La sélection finale sera établie en prenant en compte la performance sportive, l'investissement physique et mental ainsi que le comportement des athlètes sur l'ensemble des stages et compétitions de préparation (et/ou de sélection).

Le niveau technico-tactique, l'écoute des consignes et la capacité à s'adapter aux différents profils adverses potentiellement présents sur les championnats du monde, seront des critères déterminants.

Le directeur des Équipes de France proposera la liste des sportifs qui représenteront la France lors des Championnats du monde en Pologne au Directeur technique national, avant une annonce prévue fin septembre 2026.

CRITÈRES DE SÉLECTION - KATA CADETS - JUNIORS - ESPOIRS :

Les Championnats du Monde **kata cadets/juniors** en Pologne constituent pour l'ensemble de la Direction Technique Nationale, **l'événement sportif majeur** de la saison sportive 2025-2026. Ce championnat de référence internationale est une étape importante dans le parcours vers le haut niveau et la préparation des futures équipes seniors.

La volonté de la DTN est de placer les Équipes de France jeune dans **le Top 5** mondial et de faire partie des nations ayant remporté le plus de médailles.

Objectif de performance est de constituer l'équipe présentant la plus forte probabilité d'accès aux podiums mondiaux avec aussi une visée sur la construction d'athlètes performant à long terme.

La sélection aux championnats du Monde se fera en 2 phases :

1 - L'intégration au collectif de préparation et d'entraînement

2 - Sélection finale des titulaires de l'équipe de France

1. Intégration au collectif d'entraînement

Système de sélection avec des pré-requis obligatoires :

- Respect de la charte des Équipes de France
- Bonne intégration dans la dynamique collective des Équipes de France
- Disponibilité sur l'ensemble du programme de préparation

Le parcours de sélection pour intégrer le collectif de préparation et d'entraînement prend en compte l'ensemble des résultats sportifs durant la saison 2025-2026, mettant en avant la régularité des résultats.

1 sportif.ve par catégorie sera sélectionné.e pour intégrer le collectif.

Cette sélection se fera à l'issue du système de qualification suivant :

Répartition des points :

OR	5 points
Argent	3 points
Bronze	1 point

Les compétiteurs qui obtiendront le plus de points à l'issue des événements ci-dessus, seront intégrés au collectif de préparation et d'entraînement.

Coefficients des compétitions de référence :

Championnat d'Europe 2026 dans la catégorie concernée par la sélection :
coef 3

Championnat d'Europe 2026 dans la catégorie d'âge inférieure si changement de catégorie d'ici le championnat du monde : **coef 2**

Coupe de France 2025 et Championnats de France 2026 dans la catégorie concernée par la sélection : **coef 2**

Coupe de France et Championnats de France dans la catégorie d'âge inférieur si changement de catégorie d'ici le championnat du monde ou dans la catégorie surclassée : **coef 1**

Le Staff prendra également en considération le parcours des sportifs.ves français.es engagés.es sur les compétitions internationales ; Série A, K1, Youth League.

En cas d'égalité, une analyse conjointe du Directeur des Équipes de France et du responsable du collectif sera réalisée, prenant en compte l'ensemble des échéances nationales 2025-2026. Cette analyse permettra d'évaluer les parcours des sportifs concernés au niveau national et international. L'athlète présentant alors le profil le plus adapté au niveau international sera intégré au collectif des Équipes de France.

Profil basé sur :

- Aptitudes techniques
- Attitude et comportement
- Aptitudes physiques
- Marge de progression

Attention :

Dans chaque catégorie, un.e 2^{ème} athlète sera identifié.e, réalisant sa préparation dans sa structure personnelle. Il ou elle pourra être appelé.e à remplacer l'athlète titulaire :

Soit en raison de l'exclusion du titulaire pour des problèmes de comportement et de non-respect de la charte des Équipe de France ;

Soit en raison de l'arrêt ou de l'abandon du titulaire pour des raisons médicales, validées par le médecin des Équipe de France (blessure nécessitant un arrêt trop long, empêchant une préparation optimale et donc l'incapacité de participer aux Championnats du monde).

2 - Sélection finale des titulaires représentant l'équipe de France aux championnats du Monde

La sélection finale sera établie en prenant en compte la performance sportive, l'investissement physique et mental ainsi que le comportement des athlètes sur l'ensemble des stages et compétitions de préparation (et/ou de sélection).

Le directeur des Équipes de France proposera la liste des sportifs qui représenteront la France lors des Championnats du monde en Pologne au Directeur technique national, avant une annonce prévue fin septembre 2026.

Référence juridique et réglementaire :

- L131-14 du code du sport
 - L131-15 du code du sport
 - L221-2 du code du sport
 - R221-22 du code du sport
 - Charte des Equipes de France
-
- Arrêté du 22 décembre 2025 accordant la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport ;
 - Arrêté du 23 juin 2025 relatif à la validation des projets de performance fédéraux des fédérations sportives ;
 - Projet de performance fédéral 2025-2029 validé le 16 juillet 2025 ;
 - Mission de directeur technique national (DTN) par intérim de Monsieur Alexandre Biamonti, auprès de la fédération française de karaté et disciplines associées (FFKDA) signée le 19 janvier 2026.

